



Québec 

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La MRC de Charlevoix soutient le Festif! à l'École avec une aide de 27 500 \$

Baie-Saint-Paul, le 27 novembre 2025 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix accorde une aide financière de 27 500 \$ au Festif! de Baie-Saint-Paul avec le Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

Depuis près de dix ans, le projet Festif! à l'École s'impose comme l'une des plus importantes initiatives culturelles en milieu scolaire au Québec. Porté par l'équipe du Festif! de Baie-Saint-Paul, il rejoindra entre 80 et 100 écoles par année de 2025 à 2028, soit près de 300 établissements scolaires, du primaire au collégial. Afin d'amplifier son impact et de répondre à la demande croissante des écoles, notamment celles situées dans des régions éloignées ou ne pouvant accueillir de visites en présentiel, le Festif! souhaite créer une plateforme numérique éducative innovante qui s'intitulera *Le Sac à dos*. Cette plateforme offrira des contenus interactifs et pédagogiques mettant en valeur la culture francophone et les artistes québécois contemporains, à travers fiches, vidéos exclusives, outils pour enseignants et activités créatives pour élèves. Ce projet permettra au Festif! de prolonger et démocratiser sa mission partout au Québec. La MRC accorde une contribution financière non remboursable de 27 500 \$ au Festif! de Baie-Saint-Paul avec son Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

« Faire entrer la culture québécoise dans les écoles et les collèges est une vitrine extraordinaire pour nos talentueux artistes, qui gagnent à être davantage connus des jeunes. Avec l'initiative Festif! à l'École, offerte en présentiel et bientôt en format numérique, l'équipe du Festif! de Baie-Saint-Paul contribue au rayonnement de la culture québécoise de belle façon sans oublier que ce projet entraînera également de précieuses retombées culturelles. », a affirmé Jean-François Simard, ministre des Ressources naturelles et des Forêts et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

« Le Festif! de Baie-Saint-Paul fait rayonner depuis longtemps l'audace et la créativité propres à la région de Charlevoix, et je suis fière de voir ce projet prendre encore plus d'ampleur dans nos écoles. Avec *Le Sac à dos*, la culture québécoise est plus accessible que jamais pour nos jeunes, peu importe la région. Cette initiative 100% charlevoisiennne nourrit la fierté, l'imagination et l'avenir de nos jeunes. », a mentionné Kariane Bourassa, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire au ministre des Finances.

« La MRC de Charlevoix est heureuse de soutenir un projet qui positionne notre région comme un acteur clé de l'innovation culturelle et éducative. L'équipe du Festif! de Baie-Saint-Paul se démarque une fois de plus avec un projet novateur et rassembleur où l'accessibilité à la culture pour tous est une priorité. », a souligné le préfet de la MRC de Charlevoix, Michaël Pilote.

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour 2025-2026, la Municipalité régionale de comté de Charlevoix dispose d'une enveloppe de 498 632 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire. [La politique d'investissement et le formulaire de demande d'aide financière](#) sont disponibles sur le site Internet de la MRC ou auprès des conseillers du Service de développement local et entrepreneurial, qui offrent leur expertise pour soutenir techniquement les promoteurs dans leur démarche.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca